

Émis : le 19 mars 2023

Bulletins d'inscription du 3^{ème} programme 2023

Bulletin à retourner avec votre règlement ou virement SAMH 2 impasse Notre Dame 13790 PEYNIER	€/personne	Total à payer
<p>LODEVE Voyage en car du 7 au 8 septembre</p> <p>Nom <input style="width: 150px;" type="text"/> prénom <input style="width: 150px;" type="text"/> Nombre de personnes inscrites : <input style="width: 50px;" type="text"/></p> <p>Participation par chèque ou virement joint 250 € x <input style="width: 50px;" type="text"/> personnes</p> <p>Nous prendrons l'autocar :</p> <p>6h00 à MARSEILLE rue H Barbusse veuillez cocher cette case : Oui <input style="width: 30px;" type="checkbox"/></p> <p>6h30 à AIX rue H.Mauriat (P+R) Malacrida veuillez cocher cette case: Oui <input style="width: 30px;" type="checkbox"/></p> <p>Je / nous joindrons le chèque d'acompte ou virement au plus tard le 25 mai 2023</p> <p>100 € x <input style="width: 50px;" type="text"/> personnes = <input style="width: 50px;" type="text"/> € en chambre double ^{(1) (3)}</p> <p>Je / nous désirons une chambre grand lit <input style="width: 30px;" type="checkbox"/></p> <p>Je / nous désirons une chambre 2 lits jumeau <input style="width: 30px;" type="checkbox"/></p> <p>130 € x 1 personne en <u>ch. individuelle</u> ^{(2) (3)} <input style="width: 30px;" type="checkbox"/></p> <p>Je / nous avons bien noté que le solde est à régler avant le 30/06 /2023</p> <p><small>(1) Prix forfaitaire établi pour 25 participants ou plus et sur les bases économiques actuelles. (2) <u>Nombre</u> de <u>single</u> limité, chambres attribuées dans l'ordre de réception des inscriptions. (3) L'encaissement du chèque vaut inscription définitive. Si votre inscription ne peut pas être honorée, vous en serez averti au plus vite, le chèque ne sera pas encaissé et vous serez inscrit en liste d'attente si vous le souhaitez.</small></p> <p>Inscription par retour de ce bulletin, clôture sans préavis dès quota atteint</p>	100 €	
<p style="text-align: center;">TOTAL de votre Règlement</p>		

(1) Prix forfaitaire établi pour 25 participants ou plus et sur les bases économiques actuelles

(2) L'encaissement du chèque vaut inscription définitive. Si votre inscription ne peut pas être honorée, vous en serez averti au plus vite et inscrit en liste d'attente si vous le souhaitez.